



Communauté de communes

**Golfe de
Saint-Tropez**

12 communes s'engagent pour un territoire durable

CAVALAIRE-SUR-MER • COGOLIN • GASSIN • GRIMAUD • LA CROIX-VALMER • LA GARDE-FREINET • LA MOLE
LE PLAN-DE-LA-TOUR • RAMATUELLE • RAYOL-CANADEL-SUR-MER • SAINT-TROPEZ • SAINTE-MAXIME

■ ■ ■ www.cc-golfedesainttropez.fr



CONTRAT TERRITORIAL POUR LES MILIEUX AQUATIQUES

➤ **Commission mixte cours d'eau et espaces maritimes**
23 février 2021, Communauté de communes

Introduction

→ Mots d'introduction :

M. Roland BRUNO, Président de la commission espaces maritimes

M. Laurent GIUBERGIA, Président de la commission cours d'eau



Cadre européen et national

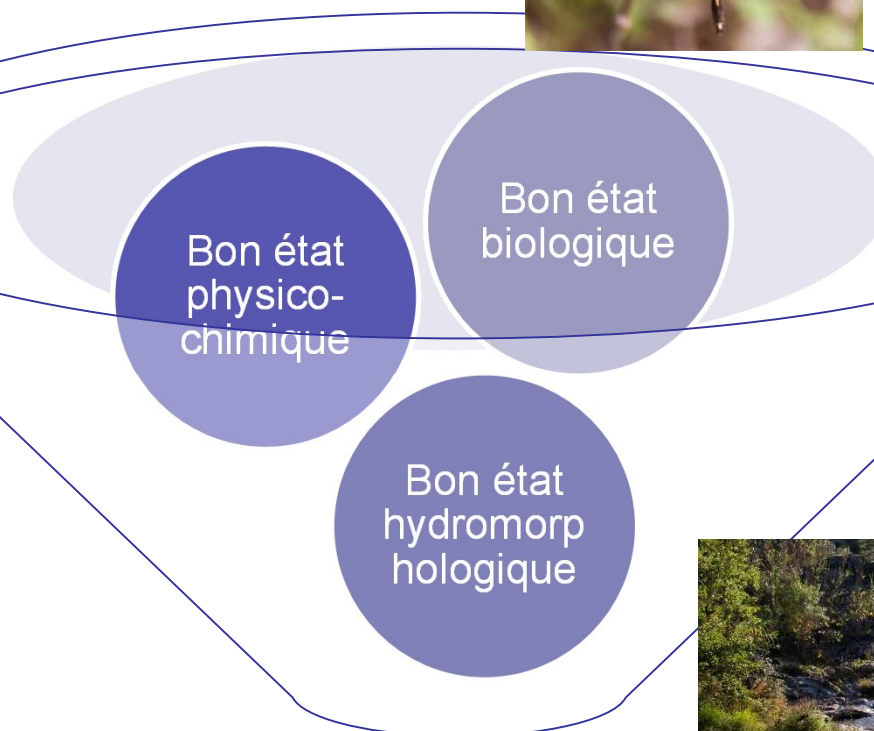
- Les **Directive Cadre sur l'Eau** et **Directive cadre stratégie pour le milieu marin** imposent des obligations de résultats de bon état des eaux
- Moyens financiers collectés sur le principe du pollueur payeur ou préleveur payeur (fiscalité incitative) et distribués par les **Agences de l'eau** aux collectivités, industriels, agriculteurs et associations



3 enjeux pour le 11^{ème} programme 2019-2024 « Sauvons l'eau » :

- Améliorer l'état de eaux
- Adapter les territoires au changement climatique
- Aider les collectivités à investir au bon niveau en matière d'eau potable et d'assainissement

Atteinte du bon état écologique



Bon état écologique

Intégration du STERE dans le Contrat territorial

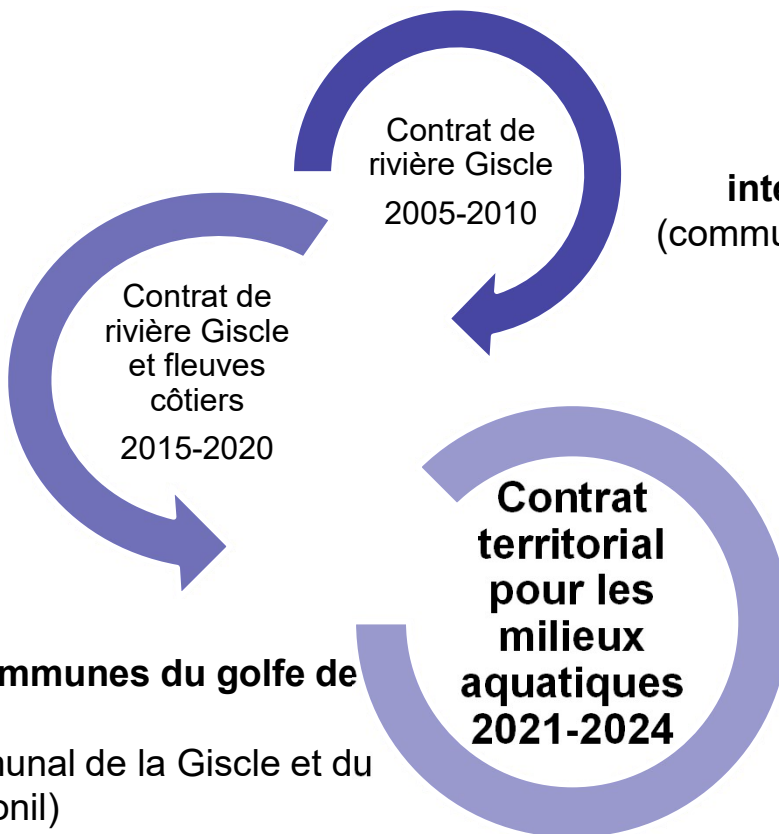
→ Le SCHEMA TERRITORIAL DE RESTAURATION ECOLOGIQUE

- En amont du contrat de territoire, le service Espaces maritimes avait été lauréat d'un appel à projet visant à mettre en place des solutions de restauration écologique autour de problématiques maritimes.
- Le principe de cet appel à projet et de proposer des financements aux communes, mais aussi aux acteurs privés qui évoluent en mer.
- Cette perspective rejoint le contrat de territoire, d'autant plus qu'un des principal financeur est l'Agence de l'eau.
- La démarche de STERE est portée par le service Espaces maritimes, la CDC Biodiversité et le Gis Posidonie

Réponses = actions locales mises en œuvre à l'aide de contrats

Contrat = **accord technique et financier**

= **programme d'actions volontaire** et concerté sur plusieurs années avec engagement financier contractuel (désignation des maîtres d'ouvrage, du mode de financement, des échéances des travaux, etc)



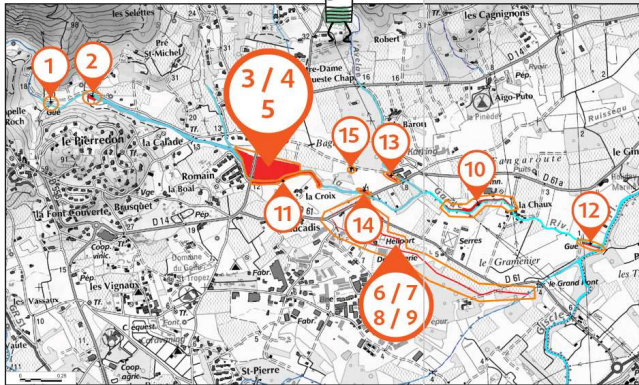
Porté par le syndicat intercommunal de la Giscle
(communes membres = Grimaud, Cogolin + la Mole)

Porté par la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez

(absorption du syndicat intercommunal de la Giscle et du syndicat d'aménagement du Préconil)

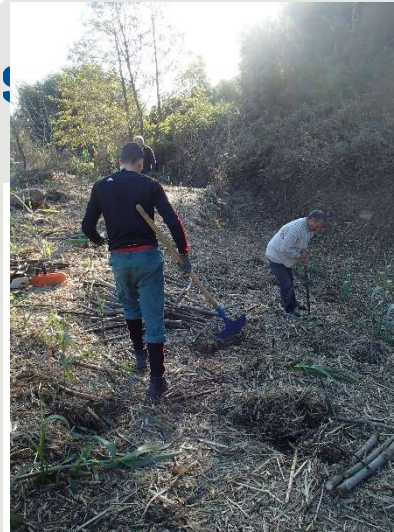
QUID DES TRAVAUX ?

QUELS TRAVAUX SONT PRÉVUS ET POURQUOI SONT-ILS NÉCESSAIRES ?



Programme de restauration de La Garde

- 1** Rééquilibrage de pont submersible
-> sécuriser le passage à gué, éviter la pollution de la rivière et favoriser la circulation des espèces aquatiques
- 2** Rééquilibrage de l'espace occupé par la rivière via la restauration de méandres dans le cours d'eau
-> rendre à la Garde un lit plus naturel et limiter les risques d'inondation et d'érosion de la berge
- Opération majeure du programme :**
3 / 4 / 5 Enlèvement des remblais et création d'un lit plus naturel
-> limiter les inondations et restituer à la rivière son cours initial
- 6 / 7 / 8 / 9** Restauration des fossés existants et création de nouveaux fossés
-> accompagner les écoulements en cas de crue, rendre aux fossés existants leur fonction « éponge »
- 10** Augmentation de la capacité du lit
-> protéger le complexe sportif des inondations les plus courantes
- 11** Construction d'une nouvelle digue
-> augmenter la sécurité des personnes et des biens
- 12** Allègement des berges (moins d'envrochements)
-> améliorer la qualité du milieu à la confluence avec la Glacé
- 13** Création d'une digue de protection
-> protéger le secteur de l'école des Biquettes contre les débordements de la rivière pour les crues les plus fortes
- 14** Travaux de protection de berge
-> protéger le pont contre le phénomène d'érosion
- 15** Dispositif de mise en sécurité d'une habitation isolée
-> garantir une protection rapprochée contre les inondations



Contrat de rivière

Une démarche partenariale



RÉGION SUD



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



LE DÉPARTEMENT

Périmètre du contrat

- Logique EPCI : 12 communes + volet littoral du SCOT
- Portage et animation par la CCGST (services cours d'eau et espaces maritimes)



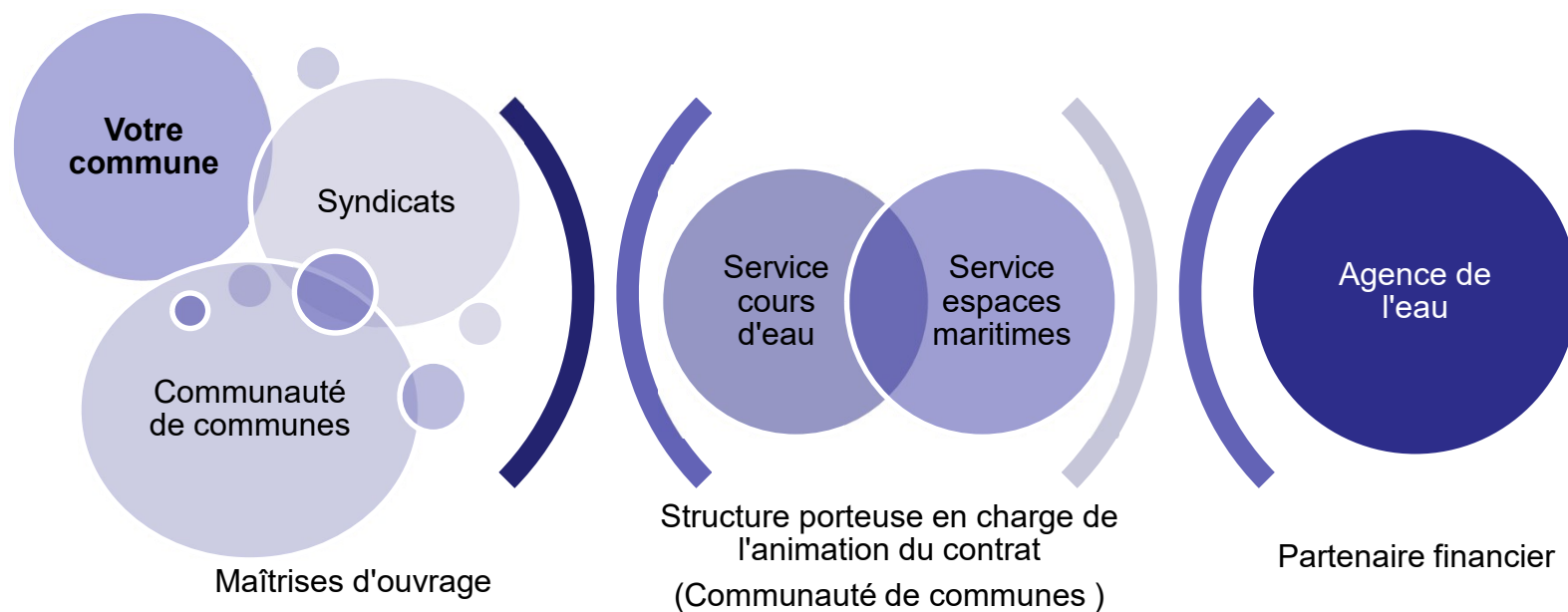
Cours d'eau

Espaces maritimes

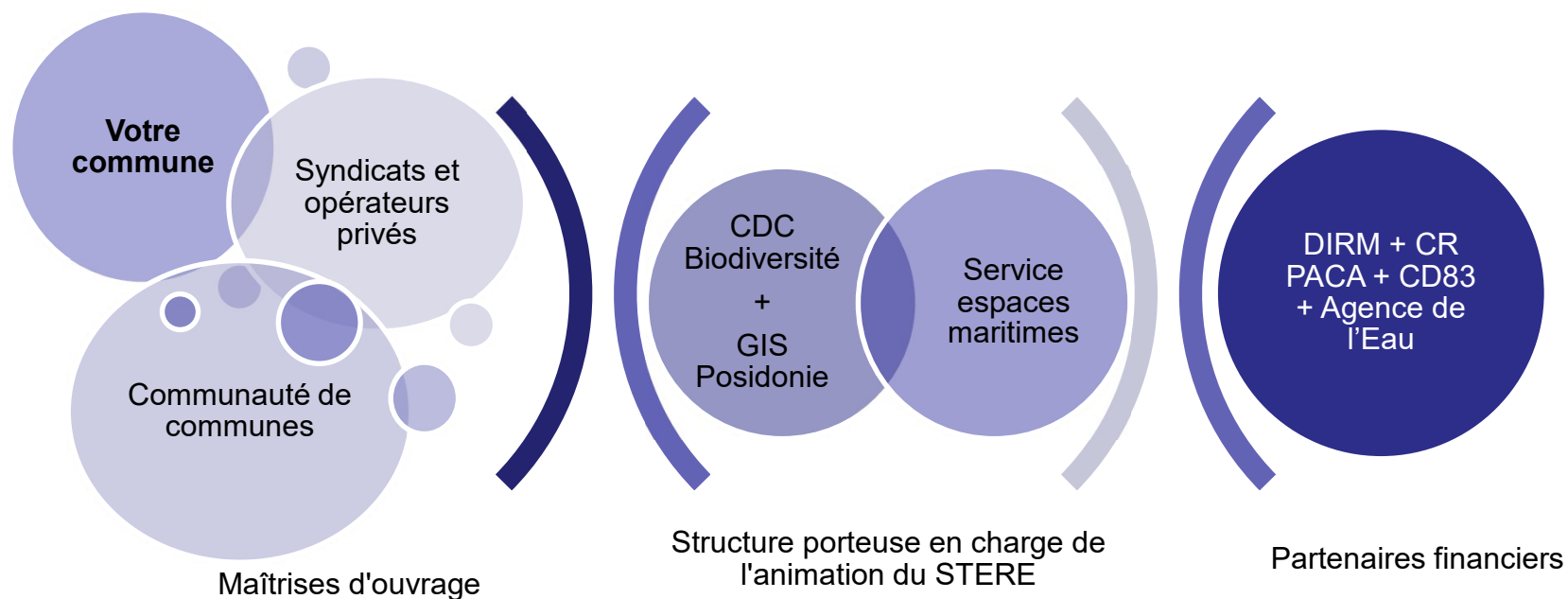


Acteurs du contrat territorial

- Format moins contraignant que le Contrat de rivière avec Agence de l'eau unique financeur
- Communauté de communes = structure en charge de l'animation



Acteurs du Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE)



Autres axes de financement par l'Agence de l'eau

→ Appel à projets « rebond eau biodiversité climat 2020-2021 »

De juin 2020 à décembre 2021, une enveloppe financière de 180 millions d'euros doit permettre d'accélérer le redémarrage des investissements dans le domaine de l'eau.



→ Plan France Relance

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va percevoir de la part de l'Etat une dotation financière de 65,5 millions d'euros (dont 63 millions destinés à l'eau potable et à l'assainissement).



→ Appels à manifestation d'intérêt au titre du projet européen Life Marha pour le financement des actions en faveur des habitats naturels au sein des aires marines protégées (mouillages et balisages).

→ Appels à projets DIRM, Région Sud (adaptation des littoraux au changement climatique), etc

Etapes d'élaboration

1. Réunion de lancement - commission mixte
23 février 2021

2. Recensement des projets
De février à avril 2021

3. Rédaction du contrat
De mai à fin juin 2021

4. Instruction par l'Agence de l'eau
De juillet à septembre 2021

5. Commission d'aides
14 octobre 2021

Mise en œuvre des actions
de novembre 2021 à novembre 2024

Tour de table

→ Bilan passé

Pouvez-vous nous citer une des actions phares mises en œuvre au sein de votre commune ces dernières années ?



Organisation à travers 4 enjeux

Amélioration de la qualité

Préservation des milieux

Gestion de la ressource en eau et
adaptation au changement climatique

Communication et sensibilisation

Amélioration de la qualité

Contenu	Maîtrise d'ouvrage
Certifications environnementale « Ports propres » + « Port propres actifs en biodiversité »	Communes, SPL, SEMA, ASL
Restauration des fonctionnalités de nurseries des zones portuaires	Communes, SPL, SEMA, ASL
Mise en conformité des réseaux d'assainissement	SIA Cogolin – Gassin
Mise en œuvre d'un traitement de flottation suivi d'un traitement tertiaire sur la STEP de Cogolin Gassin	SIA Cogolin – Gassin
Suivi qualité des eaux superficielles	CCGST service cours d'eau
Partenariat avec la Chambre d'agriculture pour encourager des pratiques viticoles en faveur de l'environnement	CCGST Service agriculture

Focus : Animation agricole avec la Chambre d'agriculture



Objectifs : limiter les pollutions diffuses (pesticides) et l'érosion des sols

Contenu du partenariat :

- Animation de 3 groupes de travail avec 2 réunions (début printemps et après vendanges)
- Organisation de journées thématiques : démonstration d'outils alternatifs au désherbage chimique sur le rang / fertilisation (avec visite de la plateforme de compostage de l'Ecopole)
- Rédaction d'un bulletin local sur les pressions phytosanitaires
- Fourniture gratuite de compost aux participants (48 t/an)

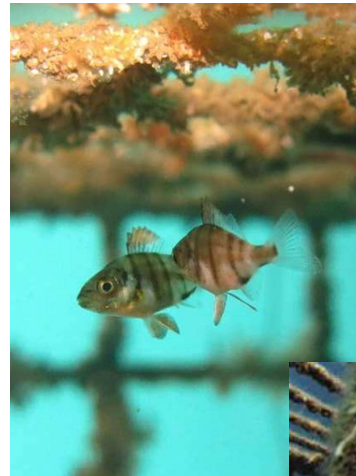
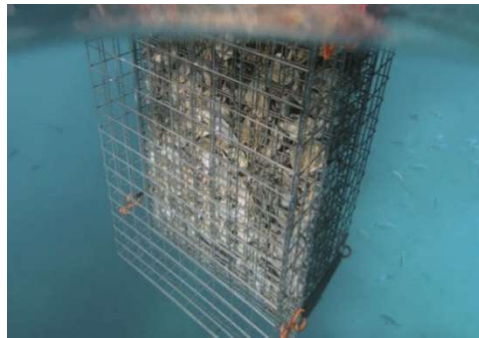
Poursuite de partenariat (convention 2021-2024) voté par le Conseil communautaire

→ Service agriculture (pôle Economie et aménagement du territoire) – budget 26 000 € /an



Focus : Restauration des nurseries en zones portuaires

→ Déploiement de nurseries artificielles pour recréer artificiellement des abris pour les juvéniles de poissons dans les enceintes portuaires



Préservation des milieux

Contenu	Maîtrise d'ouvrage
Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau	CCGST service cours d'eau
Programme de restauration hydromorphologique de la Giscle aval	CCGST service cours d'eau
Restauration des fonctionnalités de nurseries des petits fonds côtiers (grandes nacres, herbiers de posidonie, etc)	CCGST service espaces maritimes
Restauration des fonctionnalités des habitats de plage par le nettoyage manuel	Communes
Acquisition de zones humides	CCGST
Restauration de zones humides	CCGST service cours d'eau

Focus : Repiquage des faisceaux d'herbier de posidonie

→ **Projet REPIC (REstaurer la Posidonie Impactée par les anCres)**

→ Objectifs :

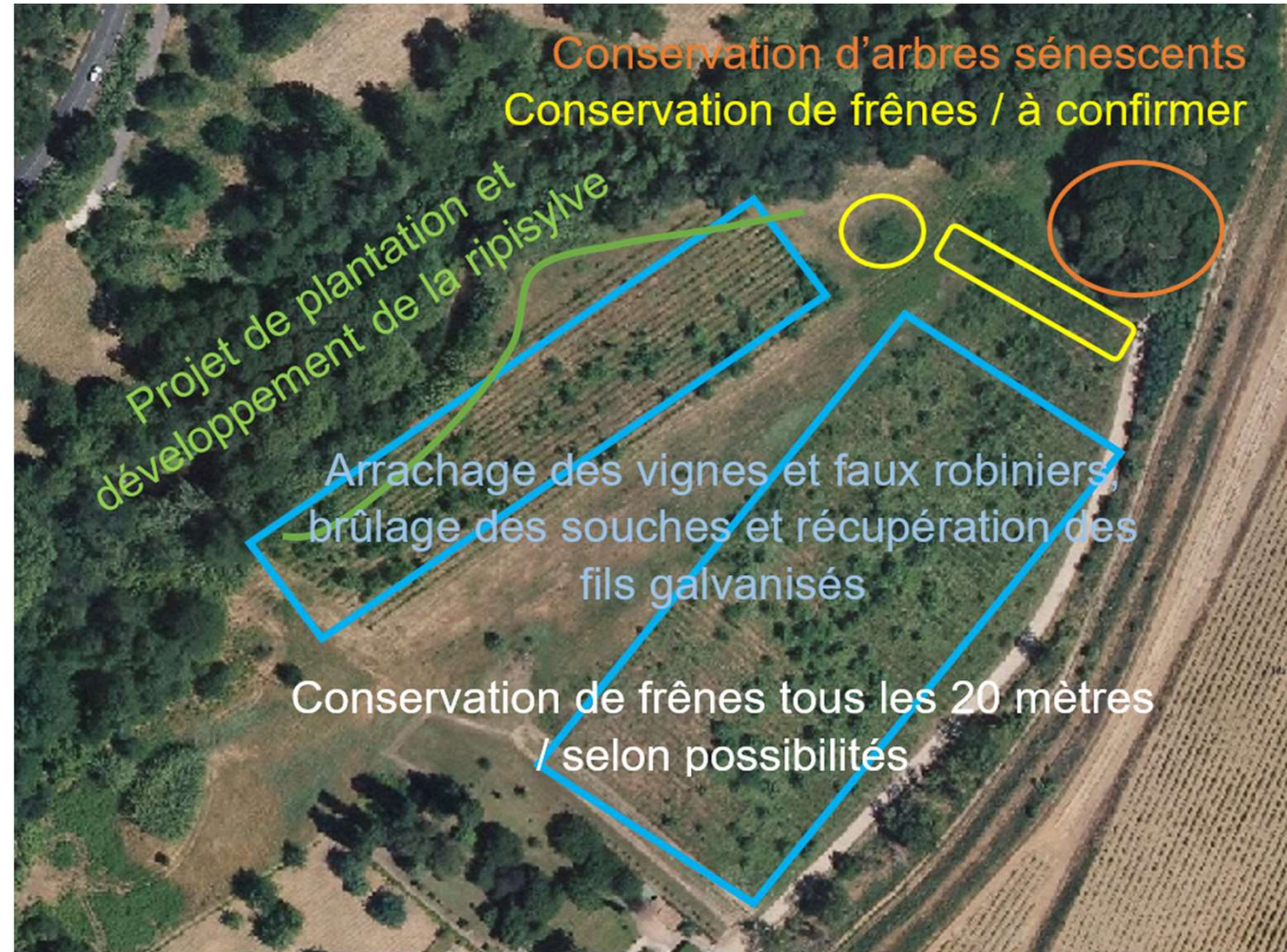
- Protéger les herbiers de posidonie des dommages physiques dus au mouillage et engager une dynamique de restauration
- Replanter 1000 m² d'ici à 2022

→ Mis en œuvre par Andromède océanologie en partenariat avec AE RMC et NAOS dans des zones particulièrement impactés par cette pression



Focus : Gestion des zones humides

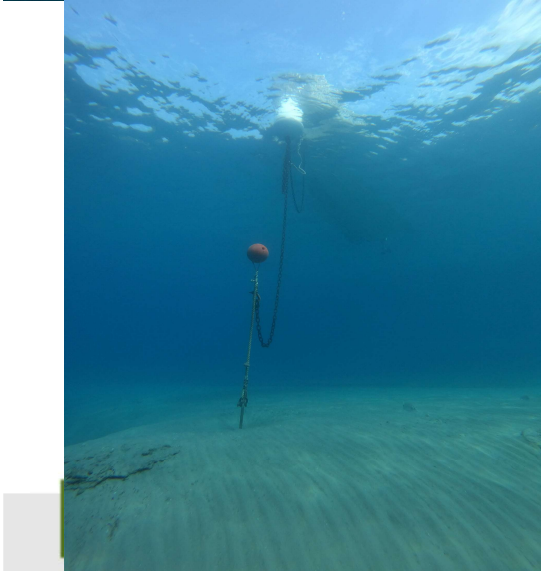
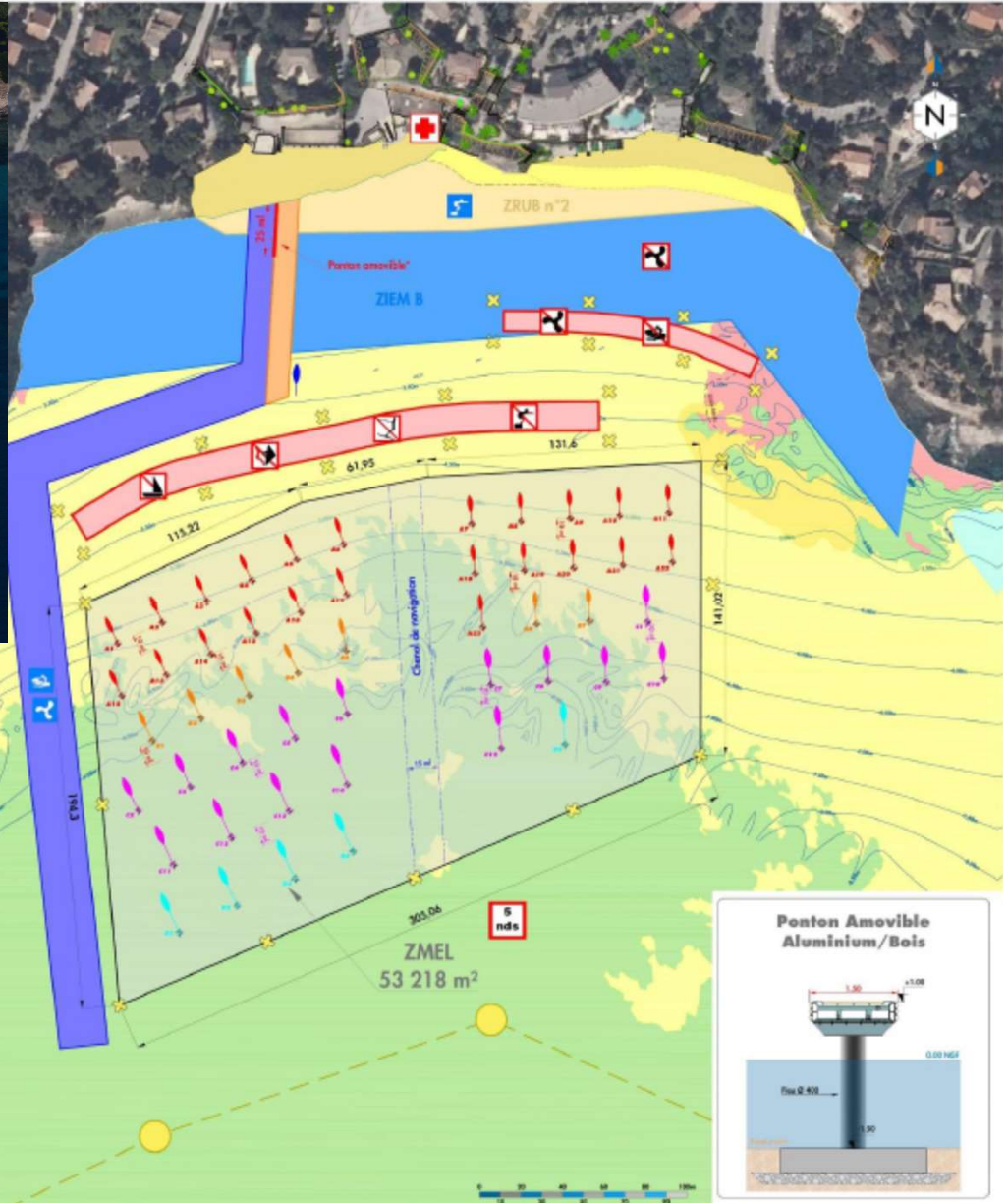
- Acquisition poursuivie dans la vallée de la Mole
- Gestion pastorale extensive avec un berger et un centre équestre (convention de prêt à usage gratuit)
- Suivi floristique des parcelles publiques en 2021
- Travaux de restauration de défrichement, parcelle Féougoux 4 ha (vignes palissées abandonnées)



Préservation des milieux

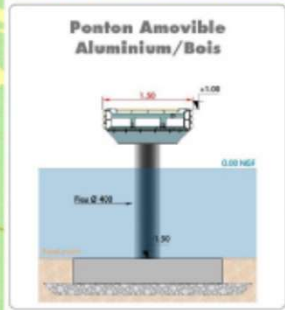
Contenu	Maîtrise d'ouvrage
Etude causes de la turbidité du golfe et conséquences sur les herbiers de posidonie	CCGST service espaces maritimes
Travaux de renaturation du littoral	Communes
Actualisation du plan de gestion de cours d'eau avec création de servitude et plan d'actions espèces végétales exotiques envahissantes et gestion de 3 systèmes d'endiguement	CCGST service cours d'eau
Missions « entretien et restauration des cours d'eau » + « programme de travaux hydromorphologique Garde et Giscle »	CCGST service cours d'eau
Projets de ZMEL	Communes ou CCGST service espaces maritimes ou associations

Focus : Zone de Mouillage d'Équipement Léger – Rayol-Canadel



- billes lestées à moteur
- tons de secours
- plan Temporaire (NCF)

- metre en place (vis à bille ou ancre en ray, Ancre SIKORA ou similaires)
- Ne | "Places inverses"
- M | "Places de passage"
- Mb | "Places inverses"
- Ms | "Places de passage"
-



Gestion de la ressource en eau et adaptation au changement climatique

Contenu	Maîtrise d'ouvrage
Actions de sensibilisation ou économies d'eau ?	CCGST pôle eau ou Sainte-Maxime ?
Travaux de désimperméabilisation des sols	CCGST pôle économie ou communes ?
Réutilisation des eaux usées traitées ?	Grimaud ou Ramatuelle ?
Suivi des espèces exogènes en milieu marin	CCGST
Suivi de la température masses d'eau et suivi des peuplements de gorgones vis-à-vis du changement climatique	CCGST

Focus : Gestion des eaux pluviales, 2 exemples varois

→ Parking Rayounard, Saint-Maximin-la-Ste-Baume

Noues enherbées et matériaux spécifiques pour voies piétonnières et stationnements

→ Imperméabilisation réduite aux seules voies de circulation



→ Parc d'activités des Bréguières, Arcs-sur-Argens

65 ha de foncier, 236 000 m² de surface plancher pour 11 bâtiments

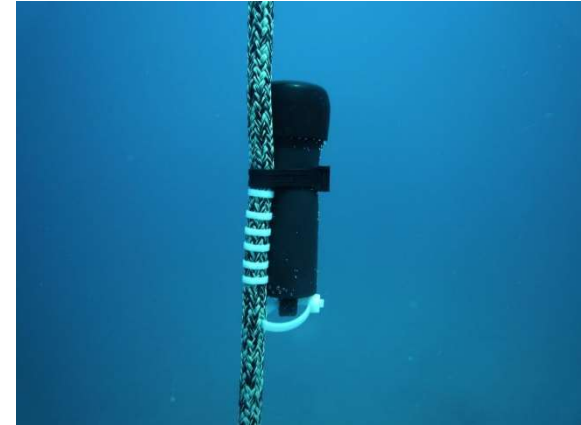
Rétention dans les cours des bâtiments, réseau de 4 km de noues,

4 bassins de 31 000 m³



Focus : Suivi de la température de l'eau

- Mise en place de thermographes en partenariat avec le Parc National de Port-Cros et le Réseau T-MedNet
- Mesures le long de la colonne d'eau (5 à 40 m)
- Mesures sur sites spécifiques (site de suivi Gorgones blanches)



Focus : Suivi de l'état de conservation des gorgones blanches vis-à-vis du changement climatique



Communication et sensibilisation

Contenu	Maîtrise d'ouvrage
Education à l'Environnement : partenariat avec l'Education nationale pour 13 classes primaires (prestataire Maison Régionale de l'Eau)	CCGST service cours d'eau
Sensibilisation : scolaire, campagne Ecogestes, sentiers marins, etc.	CCGST service espaces maritimes
Evénement valorisant la préservation de l'environnement : manifestation grand public en 2022	CCGST pôle environnement et service communication
Communication régulière : édition documents supports (panneaux de chantier, plaquettes) et réimpression	CCGST service communication
Missions animation contrat et politique de l'eau	CCGST service cours d'eau
Stratégie de valorisation de l'Aire marine protégée Corniche varoise (valorisation écotouristique)	CCGST service espaces maritimes / service communication et Communes
Communication arrêté de protection de l'herbier de posidonie (ex: port Heraclea)	Communes, SPL, SEMA, ASL, CCGST

Focus : Education développement durable

Partenariat avec l'Education Nationale

Cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e)

- Démarche scientifique : programmes élaborés par des professeurs volontaires et avec la Maison Régionale de l'Eau en prestataire
- 3 demi-journées en classe + 1 journée terrain
- En juin : grande journée de restitution avec l'ensemble des classes participantes
- Volonté de poursuivre le partenariat après la crise sanitaire

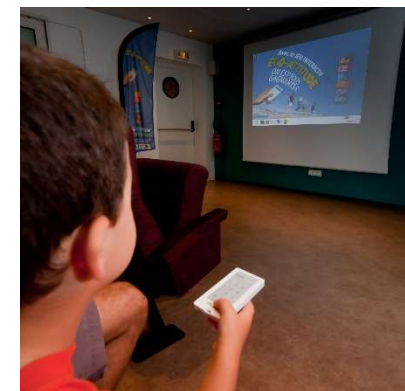


Focus : Communication valorisant les milieux aquatiques

Manifestation intercommunale en 2022 (selon les conditions sanitaires)

Journée grand public autour : de balades commentées, d'animations, de stands d'information sur les axes de travail de la Communauté de communes.

Coordination d'actions de communications à l'échelle communale



Focus :Panneau d'information portuaire « Posidonie »



POSIDONIE = ESPÈCE PROTÉGÉE

AIDEZ-NOUS À LA PRÉSERVER

Selon arrêté interpréfectoral 123/2019



Illustration: Agence de l'eau - 01 84 07 31 35 - 13/2019



Focus :Panneau d'information portuaire « Posidonie »



Tour de table

→ Projets à venir

- Quels sont selon vous les enjeux et projets à développer sur le territoire à court terme (dans les 3 ans à venir) ?

Amélioration de la qualité

Préservation des milieux

Gestion de la ressource en eau et adaptation au changement climatique

Communication et sensibilisation

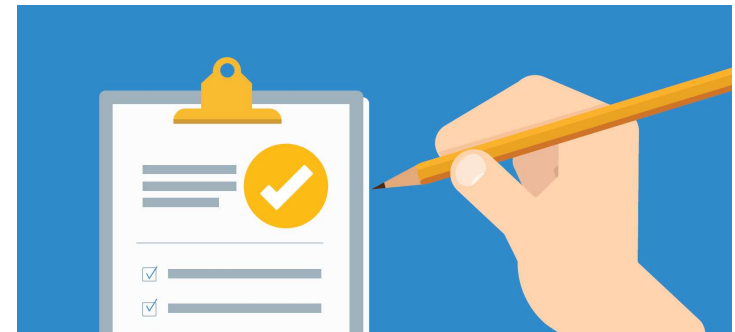


Recensement des actions à maîtrises d'ouvrage communales

- **Questionnaire qui sera envoyé par mail avec le compte-rendu de la réunion**
(dans la mesure du possible 1 seul retour / commune)

- **Rendez-vous à prendre durant le mois de mars**

- **Attentes et besoins de la commune à renseigner avant le 1^{er} avril :**
 - Dossiers suffisamment mûres pour une mise en œuvre dans les 3 ans à venir
 - Concertation à prévoir avec les services et les autres élus





Fin 2021 = signature du nouveau Contrat ?

